

PRIX DE L'ABONNEMENT

Edition Quotidienne.

POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$1.15 \$0.75 \$0.75 \$1.30

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT

Edition Hebdomadaire.

POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.35 \$1.05

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 20 NOVEMBRE 1908

82ème Année.

La Conférence littéraire et artistique de Berlin.

Paris, 5 novembre.

Au milieu des préoccupations que suscite partout l'état actuel de l'Europe, on a très peu parlé de la Conférence internationale réunie à Berlin dans le but de rechercher les moyens d'arriver à une meilleure protection des œuvres littéraires et artistiques.

Après trois semaines de séances quotidiennes et même biquotidiennes, qui furent toujours très intéressantes et parfois mouvementées, elle est sur le point de terminer ses travaux.

Dès maintenant, il est permis de dire que la fameuse convention de Berne, établie en 1886, et déjà très perfectionnée en 1896 à la suite de la Conférence internationale de Paris, recevra de bien plus grandes améliorations encore des délibérations de Berlin.

Qu'on en juge : on serait enfin parvenu à inscrire dans la loi internationale la propriété littéraire dans tous les pays, en adoptant le chiffre de 50 ans après la mort de l'auteur, chiffre qui est celui de la législation française ; toutes les formalités jusqu'à présent nécessaires pour que la protection fût acquise seraient supprimées ; les droits de l'auteur sur la traduction de ses ouvrages n'étaient reconnus que si la traduction avait été faite dans un délai de 10 ans après la publication du livre, durerait au si l'original.

Enfin, parmi les principales réformes vraisemblablement conclues, il faudrait faire figurer les articles politiques jusqu'au-delà de la propriété littéraire, et qui jouiraient de la même protection que toutes les autres productions de l'esprit. Ne seraient également protégés les droits de l'auteur sur l'œuvre reproduite par le cinématographe, et proclamé le principe que l'œuvre d'un compositeur ne peut être reproduite par le gramophone ou le phonographe sans son autorisation préalable.

Au milieu de toutes les délégations, pourtant composées pour la plupart de techniciens habiles et spécialistes dans l'étude de ces questions ardues, la délégation française a joué un rôle considérable. Un peu réduite par l'état de santé de MM. Victorien Sardou, Bonnat et Massenet, qui ne leur a pas permis de se joindre à leurs collègues, elle groupait encore des personnalités comme M. Louis Renault, notre éminent juriconsulte dont la réputation est si grande dans toute l'Europe, MM. Ernest Lavisse et Paul Hervieu, de l'Académie française ; M. Georges Lecomte, président de la Société des gens de lettres, et de très distingués fonctionnaires : MM. Gavarry et Gouit, représentants du ministère des affaires étrangères, et M. Breton, représentant du ministère du commerce.

C'est la preuve du rôle brillant et utile que, dès le premier jour, la délégation française — M. Lavisse en tête — eut dans les débats et dans les diverses cérémonies qui furent comme le complément de la Conférence. M. Paul Hervieu traita victorieusement, avec sa logique et sa clarté habituelles, les questions ayant trait au théâtre, le droit sur les adaptations, sur la production par le moyen du cinématographe et du gramophone ; M. Georges Lecomte, avec une argumentation persuasive, soutint, non moins victorieusement, la discussion sur la durée de la propriété littéraire, le droit des auteurs sur la traduction de leurs œuvres et la protection de tous les articles de journaux, même politiques ; M. Breton demanda avec énergie la protection pour l'art appliqué à l'industrie ; M. Gouit se montra maintes fois excellent "debater", intervenant de la manière la plus utile pour la défense de la doctrine française ; M. Gavarry se montra le plus fin des diplomates dans les couloirs de la Conférence pour suggérer les formules d'entente et arriver ainsi à d'heureux résultats.

M. Ernest Lavisse, le grand historien auquel écrivains, savants et hommes politiques d'Allemagne témoignent la plus grande déférence, a pris plusieurs fois la parole, et tous ses discours, d'une grande noblesse d'inspiration et dits avec la force de conviction et la vigueur qui caractérisent son talent, produisirent partout et sur tous la plus forte impression. Aussi les édiles de Berlin déclarèrent-ils n'avoir jamais entendu dans leur Rathaus (hôtel de ville) plus beau langage que celui par lequel M. Lavisse, tout en évoquant avec une étonnante discrétion, les grâces plus anciennes de Paris, remercia les magistrats de Berlin de leur magnifique hospitalité et exprima son admiration pour le développement si rapide de leur ville. On n'oubliera pas davantage les paroles joliment fines et cordiales qu'il adressa, certain soir, à l'ambassadeur de France, M. Jules Cambon, non plus que le salut si touchant et si noble qu'en présence de la colonie française et des membres de la Délégation française qui, tous, s'étaient fait un devoir de venir pieusement à ce pèlerinage, il adressa aux soldats français morts à Berlin pendant la guerre.

Un grand banquet officiel réunissait au Kaiserhof les membres de la Conférence. Tous les ministres étaient présents. De nombreux toasts furent prononcés. D'abord, le président de la Conférence, le ministre d'Etat von Studt porta la santé de l'Empereur et de tous les chefs d'Etats étrangers. M. de Schöen devait ensuite saluer les délégations étrangères ; mais, pris de l'indisposition qui a été signalée, il avait passé la parole au ministre de l'Intérieur, M. Cambon, ambassadeur de France, vice-président de la Conférence et chargé, à ce titre, de répondre pour les 34 Etats intéressés, avait remis ce honneur à M. Paul Hervieu. L'éminent écrivain a porté le toast à la délégation allemande, au gouvernement allemand et au président de la Conférence. Ce fut une allocution pleine de tact et de bonne grâce, dont tous les assistants ont admiré le haut goût littéraire. On applaudit particulièrement une digression charmante sur les Muses "longtemps réfugiées au sommet du Parnasse et qui, par les étapes de Berne, de Paris, de Berlin, sont maintenant installées dans la plaine féconde, dans la prohibé du commerce humain." Spécialement au nom de la délégation française, M. Paul Hervieu trouva des formules excellentes pour exprimer combien nos délégués avaient été sensibles à une discussion en français "où chaque nationalité, avec ses nuances d'intonation, semblait nous offrir une fleur différente de notre pays." M. Paul Hervieu a été longuement applaudi et tous les membres de la Conférence ainsi que les ministres ont voulu le fé-

LA SITUATION EN CHINE.

Changhai, Chine, 19 novembre. — On a reçu à Changhai des rapports complets sur les événements qui se sont déroulés ces jours derniers à Pékin et l'on éprouve dans cette ville l'impression que l'empire ne court aucun danger immédiat, tant que le nouveau Régent, le prince Chun, suivra les conseils de Yuan Shi Kai et de Chang Chi Tung, les deux hommes d'Etat les plus capables et les plus populaires de la Chine.

On ne croit pas que les sociétés révolutionnaires chercheront à fomenter des désordres, et les troupes qui depuis quelques jours sont concentrées à Pékin ne seront probablement d'aucune utilité. Le prince Régent est considéré comme un homme excellent, mais inexpérimenté dans les affaires de gouvernement et très faible de caractère.

Le message adieu du défunt empereur, lancé sous forme de décret impérial, a été lu et accordé le crédit des réformes qui ont été opérées dans les méthodes scolaires, les industries locales, la construction des chemins de fer, le développement des mines, en un mot de tous les progrès accomplis dans le courant des dix dernières années en Chine.

Aucun changement ne sera apporté au programme des manœuvres d'automne de l'armée chinoise, qui auront lieu dans quelques jours sous le commandement de Tuan Fang, le vice-roi de Nankin.

La suspension temporaire d'un certain nombre de banques indigènes à Pékin n'a produit aucun effet sur les conditions du marché financier de l'empire. Les difficultés que ces établissements ont eu à surmonter s'ex-

EN ALLEMAGNE.

Berlin, 19 novembre. — Deux jours se sont écoulés depuis que l'empereur Guillaume a formellement déclaré au chancelier de Bulow qu'il observerait à l'avenir les exigences constitutionnelles de l'empire dans les questions de politique étrangère, et le peuple allemand est moins satisfait des déclarations impériales, à l'heure actuelle, qu'il ne l'était le jour où elles ont été formulées.

Il y a une tendance générale dans tout l'Empire à douter de la sincérité des promesses de l'empereur, et le peuple paraît profondément mécontent de la teneur des déclarations impériales, telles qu'elles ont été reproduites par le "Reichs Anzeiger".

La presse n'hésite pas à laisser entendre que l'empereur ne remplira pas volontairement ses nouvelles obligations et qu'il ne consentira pas à laisser la conduite des affaires de l'Etat aux ministres responsables.

Certains journaux vont même jusqu'à dire que les déclarations sont fausses de toutes parts. A en juger par le ton de la presse de province la lutte entre le peuple allemand et la couronne ne fait que commencer, et l'on peut s'attendre à d'orageux débats dans l'enceinte du Reichstag. Aujourd'hui de nombreux groupes parlementaires ont tenu des séances privées pour discuter les mesures à prendre au sujet des déclarations impériales.

Le chancelier de Bulow, devant une salle à moitié pleine, a fait cet après-midi au Reichstag un long discours sur les mesures nouvelles que le compte adopter le gouvernement pour augmenter les revenus de l'Empire. Le chancelier a déclaré que le sentiment d'animosité envers l'Allemagne pouvait être surmonté. Il a parlé avec éloges des méthodes financières de la France et de la Grande-Bretagne et a conclu son discours sur ces mots, au milieu des applaudissements de la droite et des marques de désapprobation de la gauche : "Les Allemands désirent la tranquillité chez eux et à l'étranger, mais leur grand défaut est de ne pas vouloir payer plus d'impôts, quoique étant en mesure de le faire".

Munich, Bavière, 19 novembre. — Le peuple bavarois n'est nullement satisfait de l'entrevue

LA SITUATION A ST-PIERRE ET MIQUELON.

Paris, 19 novembre. — Le ministère des colonies a reçu aujourd'hui une dépêche annonçant qu'il ne s'est produit aucun nouveau désordre à St Pierre et Miquelon, et que l'agitation de la population commençait à se calmer.

Dans les milieux officiels on déclare que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a pas encore été appliquée à la colonie, mais que la loi interdisant l'enseignement religieux dans les écoles est en vigueur depuis quelque temps.

Des poursuites ont été intentées ces jours derniers à St-Pierre contre deux religieux accusés d'avoir violé le décret du 15 août qui interdit d'ouvrir une école sans autorisation.

Le mécontentement de la population est principalement attribué aux désastres consécutifs du traité franco-anglais de 1904.

On éprouve à Paris une grande satisfaction de l'attitude correcte gardée par le consul américain à St Pierre pendant les troubles de ces jours derniers. Ce fonctionnaire a refusé de paraître au balcon du consulat en

INCENDIE A BORD D'UN VAPEUR.

New York, 19 nov. — Une dépêche de Baltimore annonce que le vapeur "Chattahoochee", appartenant à la Ocean Steamship Company, est en feu dans les parages du Cap Henry. Ce navire était parti hier de Savannah, Gé., à destination de Boston.



COAL AND COKE CO. PHOTOGRAPHY.

INCENDIE A BORD D'UN VAPEUR.

New York, 19 nov. — Une dépêche de Baltimore annonce que le vapeur "Chattahoochee", appartenant à la Ocean Steamship Company, est en feu dans les parages du Cap Henry. Ce navire était parti hier de Savannah, Gé., à destination de Boston.

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent, REPRESENTANT LA MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

VOULEZ-VOUS UN PIANO DE PREMIERE CLASSE De tout autre instrument de Musique Les meilleurs sont Steinway, Knaabe, Eschbach, Grunewald, Junius Hart, Pape, et autres.

NOTRE OFFRE DE PRIME Comptez pour toute la semaine. Lisez et réalisez jusqu'à ce que vous comprahiez bien qu'elle signifie que nous vous donnons quelque chose pour rien.

JUNIUS HART PIANO HOUSE LIMITED J. P. SIMMONS, Président et Directeur. 940 Rue du Canal.

MONSIEUR MR. TEBALD (L'Homme Qui Rit) Je n'ai l'honneur de vous connaître que de réputation, mais le vous engage à ne point boire d'eau si vous voulez être "L'Homme Qui Rit".

W. G. TEBALD, 217 à 223 RUE ROYALE, NOUVELLE-ORLEANS, L.N.E. Le Magasin de Meubles le plus Ancien et le Meilleur Marché au Sud.

SUN INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, L.N.E. SUCCURSALE. CHAS. D. FOUCHER, Gérant. Bâtisse de la Compagnie, 305 rue Camp.

DEPECHEES Télégraphiques

Magasin Ouvert le Samedi Soir LAZARD'S Costumes Classy \$18, \$20 ET \$22.

LAZARD'S Costumes Classy \$18, \$20 ET \$22. Désirez-vous avoir une apparence exclusive et débonnaire dans vos habits — un style que donne le tailleur ?